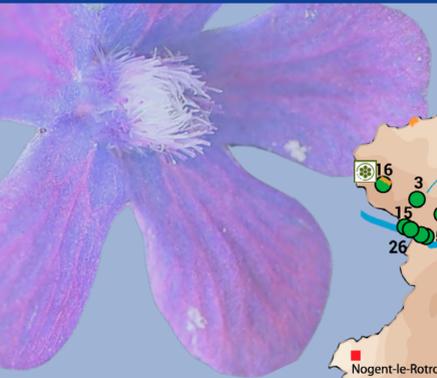
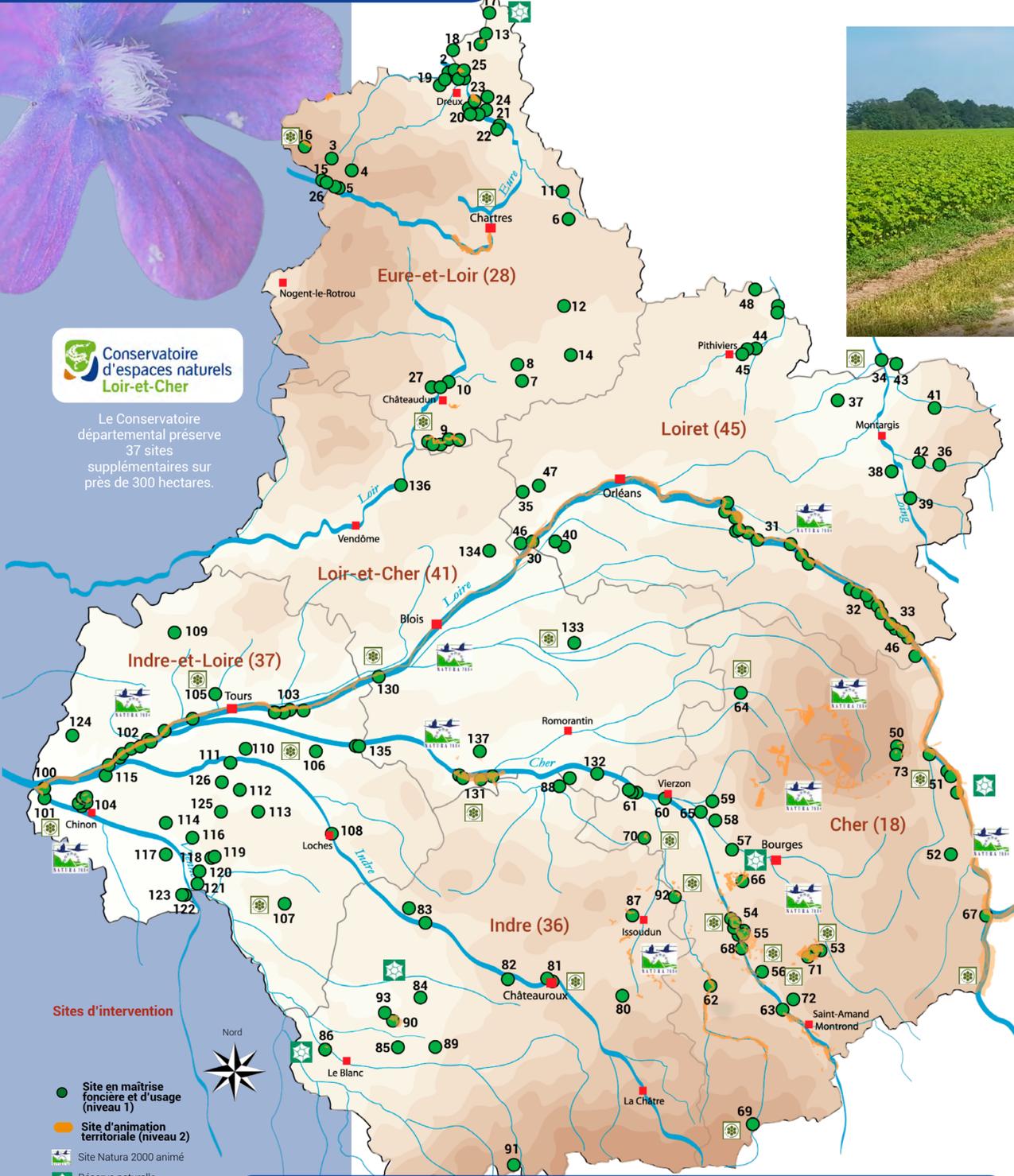


## Zoom sur les partenaires et productions agricoles sur les sites du Conservatoire



**Conservatoire d'espaces naturels Loir-et-Cher**

Le Conservatoire départemental préserve 37 sites supplémentaires sur près de 300 hectares.



### Sites et ensembles de sites en maîtrise foncière ou d'usage (niveau 1)

#### Eure-et-Loir : 40 sites - 344,7 hectares

- 1- La Vallée des Cailles : Boncourt
- 2- La Côte de Montreuil : Montreuil
- 3- L'Étang de la Benette : Senonches, La Puisaye
- 4- L'Étang de l'Isle : Senonches
- 5- La Vallée Biquet (2 sites) : Manou, Fontaine-Simon
- 6- Les Grands Marais : Auneau-Bleury-Saint-Symphorien, Oinville-Auneau, Roinville-Auneau
- 7- Le Gas de Pendoup : Cormainville
- 8- Moronville : Courbehaye, Cormainville
- 9- La Vallée de l'Aigre (5 sites) : Cloyes-les-Trois-Rivières
- 10- Les Marais (2 sites) : Donnemais-Saint-Mamès
- 11- La Pelouse de Bonville : Auneau-Bleury-Saint-Symphorien
- 12- La Michellerie : Prasville
- 13- Les Côtes de Boncourt : Oulins
- 14- La Butte Montmarthe : Tillay-le-Péneux
- 15- Les Robichonneries : Manou
- 16- La Prairie et les mares des Mousseuses : La Ferté-Vidame

- 17- La Côte de Nantilly : La-Chaussée-d'Ivry
- 18- Fort Harrouard : Sorel-Moussel
- 19- Les Pelouses de Dreux (3 sites) : Dreux
- 20- Les Pelouses de Charpont (3 sites) : Charpont, Villeneuve-sur-Eure
- 21- La Côte du Bois de Ruffin : Bréchamps
- 22- Les Bois de Gilles Fosse : Chaudon
- 23- La Côte de la Noë Robert : Charpont
- 24- Les Pelouses de Ouerre (2 sites) : Ouerre
- 25- Les Pelouses d'Abondant (3 sites) : Abondant
- 26- Le Fourneau : Manou
- 27- Le Croc Marbot : Marboué

#### Loiret : 41 sites - 1 352,4 hectares

- 30- Les Rives de Beaugency : Beaugency, Saint-Laurent-Nouan
- 31- Le Val de Sully (10 sites) : Saint-Martin-d'Abbat, Guilly, Germigny-des-Prés, Saint-Benoît-sur-Loire, Saint-Père-sur-Loire, Ouzouer-sur-Loire, Saint-Aignan-le-Jaillard, Dampierre-en-Burly, Lion-en-Sullias, Saint-Gondon
- 32- Les Grands Buissons : Saint-Brissson-sur-Loire, Saint-Firmin-sur-Loire
- 33- Val de Loire de Beaulieu à Briare (9 sites) : Beaulieu-sur-Loire, Châtillon-sur-Loire, Bonny-sur-Loire, Briare, Saint-Firmin-sur-Loire
- 34- La Sablière de Cercanceaux : Dordives
- 35- Les Gléniaux : Bacon
- 36- La Marnière Saint Nicolas : Château-Renard
- 37- Le Marais de Mignerette : Mignerette
- 38- Le Marais de Marsin : Montcrosson
- 39- La Pelouse des Lorrains : Montbouy
- 40- Les Mares et étangs de Sologne (2 sites) : Lailly-en-Val
- 41- Les Prairies humides de la Cléry : Saint-Loup-de-Gonon

- 42- Les Prairies humides de l'Ouanne : Saint-Germain-des-Prés, Gy-les-Nonains, Conflans-sur-Loing, Amilly, Château-Renard
- 43- La Vallée des Ardouzes : Dordives
- 44- La Vallée de l'Essonne dans le Loiret (4 sites) : Estouy, Bondaroy, Dadonville
- 45- La Pelouse de Vau : Tavers
- 46- Les îles de Bonny : Bonny-sur-Loire
- 47- Le Marais de Préazon : Huisseau-sur-Mauves
- 48- Les Coteaux et pelouses calcaires de la vallée de l'Essonne (2 sites) : Le Malesherbois

#### Cher : 34 sites - 1 557,8 hectares

- 50- Les Luneaux : Sancerre
- 51- La Loire des îles (4 sites) : Ménétréol-sous-Sancerre, Couargues, Herry
- 52- La Mare des Bruères : Jussy-le-Chaudrier
- 53- Le Causse de la Périssette (2 sites) : Dun-sur-Auron
- 54- Les Chaumes du Patouillet (3 sites) : Lunery
- 55- Les Pelouses de Lapan (2 sites) : Lapan
- 56- Les Chaumes du Vernier : La Chapelle-Saint-Jursin, Morthomiers
- 57- Les Ethouars : Berry-Bouy, Marmagne
- 58- Les Terres de l'Orme : Allouis
- 59- Les Prairies de Guzon : Saint-Laurent
- 60- L'Île Marie : Vierzon
- 61- Le Val des Ocerries (3 sites) : Saint-Georges-sur-La-Prée
- 62- Les Prairies de Beauvoir : Villecelin
- 63- Le Pont : Farges-Allichamps
- 64- La Tourbière des Landes : Ménétréol-sur-Sauldre
- 65- L'Oupillière : Foscy, Vignoux-sur-Barangeon
- 66- Le Marais de Chavannes : Chavannes
- 67- Le Bec d'Allier : Cuffy
- 68- Les Sablons de Corquoy : Corquoy
- 69- Le Moulin des Fougères : Sidaillies
- 70- La Pelouse de Grand Vau : Massay
- 71- Le Marais de Contres : Contres, Dun-sur-Auron, Saint-Germain-des-Bois, Parnay
- 72- Les Prairies de la Celle : La Celle
- 73- Les Pelouses des Grandes Plantes : Bue

#### Indre : 16 sites - 396,5 hectares

- 80- La Carrière Chéret : Ambrault
- 81- Le Val de l'Indre castelroussin (2 sites) : Déols, Châteauroux
- 82- La Prairie de Vaux : Nihenne
- 83- Les Caves (2 sites) : Palluau-sur-Indre, Le Tranger
- 84- Les Brandes de Bellebouche : Mézières-en-Brenne
- 85- Les Communaux : Rosnay
- 86- Le Bois des Roches : Pouigny-Saint-Pierre
- 87- Les Pelouses du Bois du Roi : Les Bordes, Issoudun
- 88- La Plaine aux Outardes (2 sites) : Chabris, La Chapelle-Montmartin (41)
- 89- L'Étang Ex-Chèvres : Migné
- 90- L'Étang Massé : Rosnay
- 91- La Vallée de la Clavière : Éguzon-Chantôme
- 92- La Pelouse et le marais de Roussy : Saint-Georges-sur-Arnou
- 93- L'étang Perculeux et les prairies bocagères du Maupas : Rosnay

#### Indre-et-Loire : 42 sites - 1 095,9 hectares

- 100- Les Pelouses de Bertinogilles : Savigny-en-Véron, Avoine
- 101- Le Bocage du Véron : Saint-Germain-sur-Vienne
- 102- Le Val de Langeais (9 sites) : Cinq-Mars-la-Pile, Langeais, La Chapelle-aux-Naux, Bréhémont, Coteaux-sur-Loire, Luynes, Fondettes, Saint-Genouph
- 103- Le Val de Montlouis (4 sites) : Arboise, Lussault-sur-Loire, Montlouis-sur-Loire, Noizay, Vernou-sur-Brenne, Vouvray
- 104- Les Puits du Chinonais (5 sites) : Chinon, Beaumont-en-Véron
- 105- Les Prairies de Choissille : La Membrolle-sur-Choissille
- 106- Les Pelouses de Bléré : Bléré
- 107- L'Éperon Murat : Ferrère-Larçon
- 108- Les Caves de Puits Gilbert : Beaulieu-lès-Loches
- 109- La Butte de la Raguennerie : Saint-Paterne-Racan
- 110- Fosse sèche : Chambray-les-Tours, Veigné
- 111- La Prairie de la Bouchère : Leigny
- 112- La Vallée du Bourdin : Saint-Branches
- 113- Boisements en Champagne : Le Louroux, Louans
- 114- La Cave du Puy aux Boeufs : Crissay-sur-Manse
- 115- Les Caves de Rigny-Ussé : Rigny-Ussé
- 116- La Vallée de la Manse : Saint-Epain
- 117- La Vallée de l'Arceau : Parçay-sur-Vienne
- 118- Les Hauts de Draché : Draché
- 119- Les Gachaux : Draché
- 120- La Vallée du Réveillon : Maillé
- 121- Le Bec des Deux Eaux : Nouâtre, La-Celle-Saint-Avant
- 122- Les Pelouses du Château d'Amirette : Pussigny
- 123- Les Hauts près : Ports, Pussigny
- 124- Le Paluau : Bourgueil
- 125- Les Grands Bois : Sainte-Catherine-de-Fierbois, Sorigny
- 126- Les Ruoux : Sorigny

#### Loir-et-Cher : 13 sites - 382,5 hectares

- 130- L'île de la Folie : Chaumont-sur-Loire, Rilly-sur-Loire, Veuzain-sur-Loire
- 131- Les Prairies du Fouzon (4 sites) : Couffy, Seigy, Meunnes, Châtillon-sur-Cher, Noyers-sur-Cher, Selles-sur-Cher
- 132- Les Prés de Saint-Loup : Saint-Loup-sur-Cher, 133- L'Étang de Beaumont : Neung-sur-Beuvron, Montrieux-en-Sologne, La Marolle-en-Sologne
- 134- Les Bosquets de Sérès : Sérès
- 135- Les Prés de la Limite (2 sites) : Saint-Georges-sur-Cher, Francueil
- 136- Les Caves du coteau de Fréteval : Fréteval
- 137- Les Perrières : Méhères

En rouge : extension en 2022-2023

En violet : nouveau site 2022-2023

**Niveau 1** : sites en maîtrise foncière et d'usage (voir carte).

**Niveau 2** : sites d'animation territoriale - 16 sites Natura 2000, 2 RNN, 3 RNR, ENS (voir carte).

**Niveau 3** : sites en assistances à maîtrise d'ouvrage, gestion des sites en cadre d'un marché, terrains militaires, sites appartenant à des entreprises, conseils... Les sites de ce niveau ne sont pas représentés sur la carte.

Loin d'être opposées, productions agricoles et biodiversité sont intimement liées. Dès sa création, le Cen Centre-Val de Loire a ainsi initié des partenariats avec le monde agricole. Ces collaborations actives sont sources d'innovations et de transitions vers des systèmes et pratiques agro-écologiques plus favorables aux sols, à la biodiversité, à la ressource en eau, au stockage du carbone autant qu'à la viabilité des fermes.

Ces actions commencent dès la maîtrise du foncier par le Cen Centre-Val de Loire. En mettant à disposition les surfaces exploitables de ses aires protégées, le Conservatoire contribue à conforter des exploitations ou aide à installer de nouveaux agriculteurs. Son intervention étant jusqu'à présent très centrée sur les milieux ouverts, il contribue ainsi activement au soutien de l'élevage à l'herbe qui permet le maintien de prairies permanentes et de parcours riches en biodiversité.

La Loire et sa vallée alluviale qui traversent la région du sud-est à l'ouest ont été le support du déploiement progressif, à travers Pasto'Loire, de partenariats avec des éleveurs pour développer le pâturage itinérant extensif des milieux ligériens.

#### Quelques données chiffrées

► 59 exploitants sous contrat sur 57 sites (974,496 ha) dont 10 conventions pluriannuelles d'exploitation agricole. 276 ha exploités par fauche, 520 par pâturage et 101 par fauche puis pâturage sur regain. Et un bail rural à clauses environnementales innovant avec un exploitant biologique en grandes cultures sur 75 ha pour la préservation d'une espèce d'amphibien visée par un plan régional d'actions.

► + de 2 300 ha pâturés en bord de Loire dans le cadre de Pasto'Loire, majoritairement ovin (3 000 brebis), mais également caprin et bovin, sur plus de 50 communes concernées. Le programme Pasto'Loire est porté par 6 Conservatoires d'espaces naturels (Centre-Val de Loire, Bourgogne, Auvergne, Allier, Loir-et-Cher et Pays de la Loire), ainsi que la fédération.

► Opérateur - animateur de 4 projets agro-environnementaux et climatiques (MAEC - mesures agro-environnementales et climatiques) en partenariat avec 4 chambres d'agriculture sur 27 600 ha.

► Animateur du Plan régional d'action en faveur de l'Outarde canepetière, espèce pour laquelle l'agriculture joue un rôle essentiel.

► Production et vente de poisson avec des pisciculteurs sur 4 aires protégées du Cen CVL, avec modalités adaptées à la préservation des populations d'oiseaux nicheurs.

Les données agricoles sont extraites du Rapport d'activités du Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire

Conception : Cen Centre-Val de Loire 2024/ Isabelle Richardeau  
Crédits photos : Cen Centre-Val de Loire/S. Hérogny, F. Hergott, F. Boite, M. Péronot, C. Otero, V. Thibault, S. Garbar, H. Renaudneau

Sites de niveau 1 : 5 124 hectares pour 186 sites préservés  
Sites de niveau 2 : 45 000 hectares pour 23 sites animés